Médecin ou biologiste déclarant (tampon)	***Si notification par un biologiste***
Nom : _____	**Nom :** _____
Établissement / service : _____	Établissement / service : _____
Adresse : _____	Adresse : _____
Tél/Fax : _____	Tél/Fax : _____
Signature :	**Signature :**

DASS
Direction des Affaires Sanitaires et Sociales

Tétanos

IMPORTANT : cette fiche peut être utilisée pour notifier les cas isolés et les cas groupés. Elle doit être complétée par le déclarant en fonction des informations dont il dispose au moment de la notification, et par la DASS-NC en fonction des données de l'enquête effectuée.

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : M ☐ F ☐ Date de naissance *(jj/mm/aaaa)* :

Adresse : _____ Téléphone : Commune domicile : _____

Code d'anonymat : Date de notification :

Signes cliniques :

Date des 1ers signes cliniques :

Hospitalisation : Date de l'hospitalisation : Date de sortie de réanimation :

Evolution : Guérison ☐ Séquelles ☐ Décès ☐ Si décès, date :

Si séquelles, lesquelles :

Origine possible de la contamination : Connue ☐ Inconnue ☐

Evolution : Encore malade ☐ Guérison ☐ Décès ☐ Si décès, date :

Mode de contamination probable :

Blessure ou plaie récente ☐ Plaie chronique ☐ Autre ☐

Préciser :

Contact direct ou indirect avec des débris de terre (voie publique, jardin, morsure, griffure, …) :

Oui ☐ Non ☐

Circonstances de la contamination :

Date supposée de la contamination :

Antécédents vaccinaux :

Le patient a-t-il reçu dans le passé une vaccination antitétanique complète avant sa maladie (≥ 3 doses) ?

Oui ☐ Non ☐ Inconnue ☐

Si **oui**, date de la dernière dose :

Maladie à déclaration obligatoire (délibération 423 du 26 novembre 2008) - Cette fiche fait l'objet d'un traitement informatique automatisé déclaré à la CNIL.
Conformément à la loi du 6 janvier 1978, le patient ou le médecin déclarant ont le droit d'accès et de rectification immédiat au fichier par demande directe au médecin inspecteur de la DASS-NC,
5 rue du Général Gallieni, BP N4 98851 NOUMEA Cedex. Fiche à transmettre au médecin inspecteur de la DASS-NC, 5 rue du Général Gallieni, BP N4 98851 NOUMEA Cedex - **Tél : 24 37 00 - Fax. 05 11 33 - Numéro vert. 05 11 03**